

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.22. — TELEPHONE

Grave accident de bicyclette

Hier soir, à huit heures, une voiture de M. Debaes Degrade, marchand de beurre, à Tourcoing, conduite par un de ses domestiques Vandermerch, entrain dans la rue des Arts, jusqu'au moment où arrivait un cycliste Eno Turpin, âgé de vingt-et-un ans, domestique, chez M. Hanlon, marchand de pommes de terre, rue de la Makellerie.

La choc ne put être évité, quoiqu'on fit de l'autre côté et le cycliste vint donner de la tête contre le brancard qui fut brisé du coup, tandis que le malheureux s'ébattait sur le pavé.

On le transporta dans un estaminet voisin ou un docteur lui donna les premiers soins.

Le blessé se plaint de douleurs dans tout le corps et surtout dans la région de la rate.

On craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

On a craint des lésions internes et vu la gravité des blessures on a fait admettre d'urgence Turpin à l'Hôpital de la Fraternité.

BRULES AUX PIEDS

Chez Rogez frères, fondeurs, rue de Lannoy, Hubert Decock, âgé de 20 ans, homme de peine, demeurant rue du Vert-Pré, 35, à Lys-Les-Lannoy, a été brûlé aux pieds par la fonte en fusion. Il devra chômer pendant deux semaines.

Chez Motte-Bossut fils, fileteur, boulevard de Mulhouse, Marie Beyls, âgée de 13 ans, bécoteuse, demeurant rue Lafontaine, cour Dujardin, 6, ayant glissé en portant un récipient, a reçu de l'eau chaude sur le pied droit.

Le docteur a relevé des brûlures du premier et deuxième degrés du cou de pied.

EPAULE LUXEE

Théodore Swanpol, âgé de 54 ans, demeurant rue Paul Bert, 3, à Croix, domestique chez Delebois et Walbaum, camionneurs expéditeurs, se trouvait vers six heures du soir rue de l'Espérance, chargeant des caisses sur un camion.

Au cours de son travail il s'est luxé l'épaule droite et devra chômer pendant environ un mois.

MORDU PAR UN CHEVAL

C'est dans la cour du dépôt de l'ébouage, 108, rue Degréme, que s'est passée la petite scène dont la victime fut Alphonse Mulliez, âgé de 43 ans, demeurant rue d'Henri, 15, à Lys-Les-Lannoy.

En passant auprès d'un cheval, il se sentit happer par le bras et poussa un cri de douleur qui attira ses camarades.

C'était un cancan qui s'était amusé à le mordre à l'épaule gauche.

Un docteur appelé à lui donner des soins, a prescrit deux longues semaines de repos et de soins.

AUX CAMARADES SYNDIQUES DU BATIMENT

Il y a environ six mois, une question fut mise à l'ordre du jour dans toutes les catégories du Bâtiment. Cette question était l'adhésion de notre Fédération à la Fédération Nationale du Bâtiment. Vos délégués au Comité fédéral ont été nommés et ont étudié les propositions qui furent étudiées et discutées par une sous-commission, ensuite par le Comité fédéral en entier. Celui-ci décida d'appeler un délégué de la Fédération nationale pour donner plus amples renseignements sur le marché de ladite Fédération.

Après avoir entendu ce délégué et discuté à nouveau, le Comité présente à l'assemblée générale trimestrielle, au mois de décembre dernier, la proposition suivante :

Considérant que l'état de la Caisse de la Fédération locale ne permet pas d'entrer tout d'un bloc à la Fédération Nationale, et cela à cause des secours et subsides que la Fédération offre à ses adhérents, le Comité propose l'entrée individuelle, c'est-à-dire que celui qui voudrait être fédéré nationalement, paierait un supplément de cotisation qui s'élevait à 0 fr. 15 par mois. Cette proposition fut adoptée par l'Assemblée générale, mais il n'en fut pas de même à la Fédération nationale. Notre proposition fut rejetée et comme principal argument, on nous répondit qu'il ne pouvait y avoir dans un syndicat des camarades fédérés et d'autres qui ne le sont pas. Le Comité réuni à nouveau, a décidé en principe l'augmentation de la cotisation, ce qui fut approuvé par l'assemblée générale trimestrielle du mois d'avril.

Donc, camarades, à partir du 1er juin prochain, les cotisations seront portées à 30 centimes par semaine. En plus des avantages que la Fédération peut nous donner avec ces 0.15 centimes par mois et par membre qu'elle nous demande, le supplément de la cotisation servira pour notre caisse de grève et pour la création (reconnue de toute utilité) d'une bibliothèque dans notre Fédération. Tous nos syndiqués pourront, après leur journée de travail, s'instruire pour devenir de vrais camarades et des citoyens libres.

Le Comité espère que tous les syndiqués feront leur devoir en payant ce modique supplément de 0.05 centimes par semaine. En faisant cela, les travailleurs du bâtiment feront un pas de plus vers leur émancipation.

Pour le Comité Fédéral et par mandat de l'assemblée générale.

Le secrétaire :

CARTIGNY.

LES PERLES DE LIMA

Préparées et gérées par M. BRUNO BRONCHETTI, 11, rue de la République, Roubaix.

Le fl. : 2.50 f. Phie HERIN, St-Amand (Nord)

ARRESTATION D'UN DESERTEUR

Les agents Devogt et Rancelot ont arrêté hier matin, rue Blanchemaille, Hermep Ledit, âgé de 21 ans, mineur et déserteur depuis le 28 décembre dernier, du 10e régiment d'infanterie à Dunkerque.

Il a été conduit à la gendarmerie.

FEDERATION DES INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS FRANÇAIS

Le Conseil général de la Fédération des industriels et des commerçants français, tiendra sa prochaine réunion mensuelle, à la Chambre de commerce de Roubaix, le samedi 8 mai 1909.

A cette occasion des visites d'usines seront organisées et le soir, à cinq heures et demie, M. A. Lebon, ancien ministre, président de la Fédération, fera une conférence. La nouvelle Bourse, salle des ventes publiques, sur un sujet d'actualité intéressant le commerce et l'industrie.

Toutes les notabilités commerciales et industrielles de Roubaix sont conviées à cette conférence, par la Chambre de commerce.

REUNION DE COMMISSIONS

La réunion des deuxième et troisième commissions aura lieu aujourd'hui jeudi 6 mai, à six heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — La Mutuelle des Eaux de Roubaix et de Tourcoing; demande de subvention.

2. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Travaux divers et fournitures de charbon et de robinets; marchés de gré à gré; approbation.

3. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Ouverture d'une rue à travers le terrain des villes à Bousbecque; demande d'autorisation de MM. Dalle frères et Lecomte.

4. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Epuration des eaux de l'Esperie; fixation du cautionnement du receveur du syndicat.

5. Syndicat de l'Esperie. — Budget primitif de l'exercice 1909; approbation.

6. Service de la Voirie. — Marchés divers; approbation.

7. Voirie municipale. — Rue Plutarque; classement et mise en état de viabilité.

8. Voirie municipale. — Rue de Corcelles, mise en état de viabilité.

9. Voirie municipale. — Entretien des chaussées pavées; emploi de pavés neufs; désignation des lieux d'emploi.

10. Voirie municipale. — Avenue Linné; prolongement et classement.

L'ENLEVEMENT D'UN BUCLE

Jean Derudder, qui demeure 7, boulevard d'Halluin et demeure maintenant on se sait où, entra un beau jour à la « Grand'Faire ».

Alors il se rendit chez Maurice Geraerts, encoiler, rue de la Poterie, maison Leclercq, chef de matériel de la société, qui lui remit un bucle.

Tout d'abord, Derudder fut très assidu aux réunions, puis il y vint sans son bucle. Comme on le lui fit remarquer, il répondit que l'instrument était en réparation.

Cette explication semblait peu satisfaisante, on pria le musicien de rapporter le bucle.

Le rapporta rien et disparut. L'instrument valait 120 francs.

COMMISSION SANITAIRE

Voici le compte-rendu des travaux de la Commission sanitaire pendant le mois d'avril 1909.

La commission s'est réunie quatre fois à la séance à une enquête sur place à Willems. Elle a enregistré un arrêté préfectoral refusant l'autorisation sollicitée pour la continuation de l'exploitation d'un dépôt de vieux chiffons à Kottin-Degréme.

La commission donne un avis favorable à l'arrêté pris par M. le maire de Wattrelos pour compléter le règlement sanitaire de la commune par les dispositions relatives aux voies privées closes ou non à leurs extrémités.

Plusieurs plaintes concernant une fabrique de colle à Wattrelos (Sartil) et ses établissements insalubres classés ou non autorisés du même quartier mis à Roubaix sont envoyées à M. le préfet avec l'avis de la commission.

Après étude des dossiers, enquête sur place par les rapporteurs et discussion en séance la commission a donné son avis sur les requêtes ci-dessous.

Castelain, 50, rue Saint-Joseph, sollicite l'autorisation d'établir un appareil producteur d'acétylène. Avis favorable. Rapporteur, M. le docteur Buttrille.

La Commission des Machines agricoles à Croix sollicite l'autorisation d'y installer une fonderie et une forge. Avis favorable. Rapporteur, M. Robert.

Abattoir à Toufflers. — Cette commune est la première de la circonscription qui construit ce genre d'établissement pour faciliter le service de l'abattoir et éviter aux bouchers de faire leur bœuf imposé par la nouvelle réglementation des tueries. L'initiative privée s'est substituée à la commune. La commission émet un avis favorable. Rapporteur, M. Demora.

Tuerie à Chéreg. — Demande formulée par le sieur Tottier. — Avis favorable. Rapporteur, M. Demora.

Brasserie Coopérative à Wattrelos. — Plainte contre l'évacuation des eaux de la vase dans les fossés sans leur avoir fait subir le traitement prévu dans l'arrêté d'autorisation. M. Demora est chargé d'enquêter sur les faits signalés, et il y a lieu de déposer un rapport sur les travaux à exécuter.

M. Delahaye sollicite l'autorisation d'installer une teinturerie rue de Courtrai, à Roubaix. — Avis favorable subordonné à l'exécution des conclusions énoncées dans le rapport de M. Demora.

Assainissement des habitations et des fossés. — Ville de Croix. — Une lettre d'un propriétaire qui se plaint de l'insalubrité des fossés construits par M. Coisard, bricoleur, rue de la République, à Croix, a été communiquée à M. le maire de Croix pour ouvrir la procédure prévue par l'art. 12 de la loi du 15 février 1902.

Ville de Wattrelos. — A la suite d'avis de la commission sanitaire, M. le maire de Wattrelos a pris sept arrêtés relatifs à l'entretien des propriétés et de ceux de ses communiens et demeure de se conformer aux décisions prises en exécution sans tarder les travaux ordonnés. L'analyse des eaux des puits fournis par la ville n'est pas suffisamment explicite. La commission demande que ces analyses soient qualitatives et quantitatives et qu'il y ait lieu de faire ordonner les travaux nécessaires afin de donner de l'eau potable aux habitants.

Ville de Roubaix. — Six dossiers concernant des causes d'insalubrité et l'adduction de l'eau potable ont été soumis à l'examen de la commission sanitaire pour avoir son avis. Ils concernaient les propriétés sises : rue de Condé et impasse Wronan, rue du Grand-Chemin, 26-28; rue de Lannoy, 213 à 229 et cour Borgies; rue Archimède, 78 à 140 et la cour derrière la rue Jacques; rue de la République, 12 et cour Frère; rue du Tilleul, 7 à 9. Soit un total de 187 maisons pour lesquelles elle a donné son avis pour faire cesser les causes d'insalubrité ou ordonné l'installation de l'eau potable. Pour certaines propriétés elle procédera à des enquêtes sur place. Elle a également donné son avis sur la demande de la commune de Roubaix de faire établir un réseau d'égouts.

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

CARDEZ VOS TOUTOUS

Un rapport de M. Lepal, vétérinaire-saïnt ayant signalé un cas de rage canine l'administration municipale a prescrit la mise en fourrière des chiens errant sur la voie publique.

Œuvres Post-Scolaires

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Dimanche prochain 9 mai, de huit à dix heures du matin, deuxième séance d'entraînement pour les titulaires de l'Association et de l'Ecole, qui doivent prendre part au Championnat scolaire de tir organisé par l'Union des Sociétés de Tir de France.

De dix heures à midi, le stand sera à la disposition des membres de l'Amicale.

La seconde excursion de la section cycliste aura lieu dimanche prochain. But : Lézennes, visite des carrières. Réunion avec les membres de l'Amicale des Arts, au Café Degréme, rue des Arts, 108, à sept heures du soir.

Retour pour midi.

TREFLE VAISSIER SAVON

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CECILIA ROUBAISIENNE. — Aujourd'hui jeudi, à 7 heures précises, réunion de commission. Urgent.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 5 mai 1909

Naissances. — Léon Eckhout, rue Turgot, 28. — Mariette Renard, rue de la République, 17. — Jeanne Vilquin, rue de la Chapelle-Car, 17.

Mariages. — Marie Trépo, 1 mois, rue Beauvau, 37. — Victorine Malet, 47 ans, couturière, rue Descaut, fort Lion, 27. — Henri Degréme, 37 ans, rempaillier, avenue Julien-Lagache, 10. — Achille Hubert, 30 mois, rue de la Paix, cour Guillaume-Lefebvre, 23.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — M. Achille Verharme, peintre-tapisserie, rue Wall, à Roubaix, occupé par M. Houze, maître peintre à Roubaix, travailleur dans une maison, rue Kéber, quand il glissa de son échelle et se blessa assez grièvement. Le docteur lui a donné douze jours de repos.

UNION CYCLISTE DU NORD. — Les adhérents sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi prochain 8 mai, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Augustin Tellez (ancienne maison Gamille Vienne, 15, place de la République).

ETAT CIVIL DE CROIX. — Naissances. — Marie-Madeleine Scotot, rue Dupire.

Je ne fume que le NIL

QUESTION DE TROTTOIR. — Zulma De Coster a porté plainte contre Guillaume De Coster, son beau-père avec qui elle vit en mauvaise intelligence. Elle aurait reçu un gnon à la suite d'une querelle pour une question de trottoir.

DIVAGATION DE CHIEN. — Contrevenant à l'art. 462 de la loi sur la police municipale, le chien de M. Delannoy, rue de Brest, pour divagation a été saisi par les agents de la police.

ETAT CIVIL DE WATTELOS. — Naissances. — Ernest Debaeker, rue du Vieux-Bureau. — Jeanne Rudant, rue du Crémier, 66. — Alfred Castel, rue de Boulogne, 36.

Deès. — Noël Debovrie, 32 ans, mécanicien, Crémier. — Jean-Louis Deldalle, 78 ans, rentier, rue de Roubaix. — Urbain Verwaet, 47 ans, cultivateur, Louis Derocquot, 23 ans, tisserand, Nouveau-Monde.

LANNON

CONCOURS INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE

M. Delannoy, le sympathique moniteur de l'Union Tourquennoise et professeur de gymnastique au Lycée de Tourcoing, vient de faire savoir au Comité d'organisation, qu'il acceptait la présidence du jury du Concours.

La valeur professionnelle de M. Delannoy le désignait à ces fonctions, son acceptation est un présage de succès.

Le comité d'organisation rappelle aux commerçants lannois que deux collecteurs passeront chez eux dimanche et jours suivants à l'effet de recueillir leurs souscriptions et signatures. Il a la certitude que tous se montreront très larges.

Les sociétés adhérentes recevront sous peu un questionnaire à remplir et le thème du concours.

LA DUCASSE. — C'est dimanche prochain 9 mai la première ducasse dite de Printemps. Déjà la place et la rue de Tournai se garnissent de baraques.

Espérons pour les forains une bonne recette inséparable du beau temps.

LA LANNENOYENNE. A HELLEMES. — Dimanche prochain, la vaillante société de gymnastique de Lannoyenne se rendra à Hellemes. Un certain nombre de ses membres participeront au concours individuel artistique. Nous leur souhaitons bonne chance et sommes convaincus que de nouveaux lauriers viendront garnir leur drapeau.

WASQUEHAL

ATHLETISME. — Dimanche soir, à 7 heures, a eu lieu, dans la salle d' gymnastique, rue de Marco, une fête adhésive avec les concours de M. Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P. Vanhoelst, dans leurs exercices d'équilibre et d'aérobicité ont suscité les bravos de la nombreuse assistance.

M. Von Der a émerveillé à plusieurs reprises l'assistance par son magnifique travail de poids et notamment par son exercice périlleux surnommé « Le coup de la mort ».

Le clou de la fête était les tournois de lutte, auxquels l'assistance s'est vivement intéressée, notamment dans le match Von Der, champion belge, et P